

Louis NÈGRE, président du GART



Maire de Cagnes-sur-Mer depuis 1995, sénateur des Alpes-Maritimes depuis 2008, Louis Nègre est premier vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Reconnu pour son expertise en matière de politiques de transport et d'aménagement du territoire, il succède en 2009 à Christian Philip à la présidence de la Fédération des industries ferroviaires (FIF), et la même année, il est élu co-président de l'association Transport développement intermodalité environnement (TDIE).

Le stationnement fait partie des dossiers Transport sur lesquels le sénateur s'est particulièrement investi au GART. En 2011, il remet au ministre des transports de l'époque, Thierry Mariani, un rapport sur la dépenalisation et la décentralisation du stationnement. Les préconisations de son rapport, engageant une réflexion sur les possibilités d'évolution du stationnement, s'inscrivent alors dans le droit fil des revendications des Autorités organisatrices de transport (AOT).

Le 10 septembre 2014, Louis Nègre succède à Roland Ries à la présidence de l'association, où il siégeait en tant qu'administrateur depuis 2002, et premier vice-président depuis 2008.

Né en 1947 à Nice, Louis Nègre est marié et père de 2 enfants.

Il est chevalier de la légion d'honneur, officier des palmes académiques et officier de l'ordre de Saint Charles.